

BUREAUX No. 26, RUE ST-THERÈSE. - P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de lire d'autant de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

VOL II No. 21

MONTREAL, 8 JANVIER 1881.

1 CENTLE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie. Editeurs-Propriétaires.

W. F. DANIEL, Imprimeur et Administrateur.



LES TROIS (dis) GRACES

Tarte, Tassé et Tardivol. Groupe en savon sculpté d'après l'antique.

## Feuilleton

LES  
MYSTERES DE MONTREAL.

DEUXIEME PARTIE

VIII

UNE RENCONTRE INATTENDUE.

Bénoni ne savait pas trop où il allait.

Il fouettait la vieille pigouille du père Sansfaçon qui s'obstinait à trotter son mille en plus de vingt minutes.

Il faisait un froid de chien et Bénoni ne pouvait rester longtemps sur la route à cause de la légèreté de ses vêtements.

Il songea naturellement à chercher un couvert dans un hôtel où il ne fut pas connu.

Il dirigea sa course du côté du faubourg St. Joseph en suivant les rues Vitré, des Jurés et Latour et St. Antoine, afin de se dérober aux yeux d'Argus de la police.

Il entra dans une auberge de Sto. Cunégoudo et demanda un repas et une chambre pour la nuit.

Après avoir mis son cheval dans l'écurie, il monta dans son appartement le coffret qu'il avait volé à Cléophas.

Bénoni ferma à clé la porte de sa chambre et ouvrit le coffret.

Il y avait assez d'argent pour faire la fortune de dix hommes.

Avant de toucher l'or, Bénoni eut un moment d'hésitation à la pensée du crime qu'il avait commis.

Il venait d'écouter pour la première fois le reproche secret que la conscience adresse au coupable. C'est le remords qui

venge la justice humaine impuissante, car jamais le criminel ne parvient à s'y soustraire.

Le fantôme sanglant de Cléophas se dressait devant lui.

Bénoni chercha dans l'ivresse une distraction à douleur poignante que lui causaient ses remords.

Il descendit dans la buvette de l'auberge et avala deux ou trois verres de boisson forte.

Il reprit un courage factice et remonta à sa chambre.

Il mit une cinquantaine de dollars dans son goussette, reforma coffret.

Il pensa au père Sansfaçon qui allait être alarmé par l'absence prolongée de son ami.

Il fit atteler son cheval et se mit en route pour la résidence du vieux cocher. Il était alors cinq heures et il faisait déjà nuit.

Il put suivre la rue St. Joseph sans craindre d'être molesté par la police.

La vieille rosso ravigottée par une bonne portion d'avoine avait pris une allure assez raisonnable.

Bénoni en traversant le carré Chaboillez se sentit frissonner sous les atteintes du froid.

Il était riche; pourquoi se refuserait-il le luxe d'un ulster.

Il entra chez Beauvais et acheta pour \$10. un pardessus d'hiver qui lui allait comme un gant.

Il continua ensuite sa route et suivit la rue Notre-Dame jusqu'à la Place D'Armes où il fut obligé de faire un écart afin d'éviter un cheval qui avait pris le mors aux dents.

Il y avait un ressemblance au coin de la rue St. Sulpice. Bénoni entendit quelqu'un disant qu'une jeune fille venait d'être écrasée.

Il arrêta son cheval, descendit de voiture et pénétra dans le groupe formé autour de la victime de l'accident.

Il voulut voir les traits de la jeune fille. Il s'avança au premier rang et vit Ursule soutenue par deux charretiers qui étanchaient avec leurs mouchoirs quelques gouttes de sang sur une blessure à la tête.

La jeune fille avait eu plus de peur que de mal. Au moment de l'accident elle portait dans ses bras une douzaine de gros capots qu'elle avait cousus pendant sa semaine et qu'elle portait à un magasin de confections en gros.

Le timon de la voiture avait frappé les marchandises qu'elle portait et on tombant elle s'était égratigné la tête sur la glace du pavé.

Ursule reconnut Bénoni qui lui prit le bras et la fit monter dans sa voiture.

La jeune fille raconta à son ami les circonstances de l'accident.

Bénoni avait bien des choses à dire à son ancienne amante qu'il n'avait pas vue depuis le soir de son arrestation.

Tout en conversant, Bénoni conduisit Ursule au magasin où elle devait déposer ses capots.

Lorsque Ursule fut remontée dans la voiture elle dit à son ami qu'elle gagnait sa vie à travailler pour les tailleurs. Le toit paternel lui était devenu odieux depuis que le père Sansfaçon se livrait à la boisson et maltraitait sa mère dans ses ribottes.

C'était la veille du jour de l'An et Ursule se proposait d'aller passer la veille avec ses parents.

Bénoni lui dit qu'il se rendait immédiatement chez le père Sansfaçon qui attendait son agrès pour commencer à rouler.

Les deux amants quelques minutes après étaient dans le domicile du vieux charretier. Ce dernier avait roupillé pendant tout l'après-midi et était devenu sobre comme un juge de la cour de circuit.

La mère et la fille s'embrassèrent dans une étroite d'affection touchante.

Le père Sansfaçon était enchanté de voir l'enfant qu'il croyait perdu.

Bénoni se mit à table avec la famille et fut un véritable bouton-train pendant tout le repas.

Le vieux charretier immédiatement après son souper prit son agrès et se rendit sur la stand, où la nuit promettait d'être exceptionnellement bonne.

Les deux amoureux se contenteront toutes leurs aventures depuis leur longue séparation.

Ursule était toujours la même; son cœur n'avait pas changé.

En mainte et mainte occasion elle avait été l'objet des attentions de quelques jeunes gens qui ne cherchaient qu'à effeuiller sa couronne de vertu. Elle avait repoussé leurs hommages et elle gardait pour Bénoni les prémices de l'amour le plus pur.

Ursule s'était détaché de la comtesse de Bouctouche dont les allures lui semblaient suspects depuis sa sortie de prison.

La veuve habitait une maison richement meublée sur la rue Ste.

Elizabeth et ses moyens d'existence semblaient problématiques.

Ursule n'avait passé que trois ou quatre jours à la nouvelle résidence de la comtesse et elle n'avait pu pénétrer le secret de sa mystérieuse fortune.

Bénoni pressa dans ses mains les doigts d'Ursule et lui renouvela les serments du Jardin Vierge.

Il dit à son amante que la fortune avait fini par lui sourire et qu'il venait d'hériter d'une de ses tantes dans le grand Maska.

Bénoni, vers onze heures, du soir prit congé d'Ursule qui passa le reste de la nuit chez sa mère.

Le lendemain étant le premier janvier, il fallait mettre le ménage en ordre, et se préparer à recevoir les parents de la campagne.

(La suite au prochain numéro.)

## LE VRAI CANARD.

MONTREAL 8 JANVIER 1880.

### CONDITIONS :

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. Greenbacks reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie,  
Bureau : 25, RUE STE-THERÈSE  
En face de l'Hôtel du Canada  
Boite 2144 P. O. Montréal.

### Predictions pour 1881.

Le *Vrai Canard* a tiré l'horoscope de la nouvelle année avec le résultat suivant :

JANVIER. 10. Des ingénieurs commenceront les sondages dans la rivière Yamaska pour localiser le chenal. Grand banquet donné à St-François du Lac par M. Vannasse, le député du comté.

11. Une réclame en faveur des Blondes de Milles Fiske paraîtra dans la *Minerve* à l'insu de la rédaction.

12. Retraite du Juge Doherty. Déception de M. Racicot à qui une révolution de bile cause une cyrose du foie.

15. M. Bourrassa prononcera devant la chambre des communes un éloquent réquisitoire contre le syndicat du Pacifique. La foi de plusieurs députés ministériels sera ébranlée.

21. Sir John prendra une corise et retardera le vote sur la question du Pacifique.

26. L'échevin Laurent aura envie de poser sa candidature pour la mairie. Il écoutera les avis de l'échevin Wilson et n'engagera pas la lutte.

28. Les journaux anglais demanderont une enquête sur la mort de MM. Pangman et Lemay, tués dans la collision de St. Lin.

Le procureur-général pour certaines raisons; d'état donnera instructions au coronér Jones de se tenir coi.

30. Le commissaire présentera son rapport sur le pénitencier de St. Vincent de Paul. Le Docteur Duchesnoau sera réinstallé comme préfet et le sénateur Bellerose souffrira de la jaunisse.

FEVRIER. 2. Le vote sera pris sur la question du Pacifique. Les rouges remporteront une grande victoire morale avec une minorité de 86

3. Le *Nouveau Monde* atteindra une circulation de 4.202. La *Patrie* fera disparaître de sa colonne éditoriale le défi lancé aux journaux français du Canada.

10. Sara Bernhardt pendant son séjour à la nouvelle Orléans, deviendra hypocondriaque au point de ne plus paraître sur la scène. Le monde apprendra avec étonnement qu'elle souffre d'un amour déçu. Pendant qu'elle était à Montréal elle serait devenue éperdument amoureuse de l'ex-échevin Homier. Ce dernier restera froid et sur l'instance de ses amis il enverra à l'actrice son portrait photographié et une mèche de ses cheveux.

12. Un article contre M. Tarte paraîtra dans la *Minerve* à l'insu de la rédaction.

13. Election de l'hon. J. L. Beaudry par une majorité de 450. L'échevin Hagar sera défait par M. Barsalou.

16. Naissance d'un comte romain. Le marquis Murphy servira de parrain.

19 M. Yon posera un de ses ventilateurs brevetés dans le bureau du secrétaire des arbitres de la Puissance.

20. Un article terrible contre M. Beaugrand paraîtra dans la *Minerve* à l'insu de sa rédaction.

### BONNES RESOLUTIONS

Les résolutions suivantes ont été prises le jour de l'An par les amis et connaissances du *Vrai Canard* :

SIR JOHN A. MACDONALD.—De ne jamais abandonner le pouvoir avant d'avoir enfoncé la Puissance dans une dette nouvelle d'au moins \$100,000,000.

L'HON. H. LANGEVIN.—De ne plus me présenter dans la ville de Trois-Rivières avant d'être nommé Sir Hector.

L'HON. M. MASSON.—De ne pas céder ma place à M. Aldéric Oumot avant de recevoir une commission de juge de la Cour Supérieure.

L'HON. M. BELLEROSE.—De ne pas accepter une place de ministre avant qu'on me l'offre.

L'HON. M. LAPLANME.—De ne plus rester dans un cabinet, si je puis reprendre mon ancienne clien-tèle.

L'HON. M. LAURIER.—De casser la pipe à M. Casgrain la première fois que ce dernier se donnera le titre de chef du parti libéral avancé.

Par l'hon. M. CHAPLEAU.—De me débarrasser au plus tôt de MM Flynn et Lynch.

Par M I. TARTE.—De me met-

tre Mahométan, si dans six mois, je ne fais pas partie du cabinet.

Par le Juge ROUTHIER.—D'aller à Paris l'été prochain pour dire à M. Camille Doucet de l'Académie Française, ma façon de penser sur le couronnement de M. Fréchetto.

Par l'hon. JEAN LOUIS BEAUDRY.—De me faire nommer le maire perpétuel de Montréal, si les Anglais persistent à nous imposer la candidature d'un Yankee au fauteuil civique.

Il vient de se passer une bonne blague à Québec. Le comte Promio-Réal a annoncé à ses amis qu'il avait accepté une mission en Chine et, crac, un banquet d'adieu a été organisé pour le Mécènes de l'Athénée Canadien. Le compositeur de la musique du consul espagnol le vorsificateur qui avait traduit les boléros furent naturellement de la fête. Le lendemain du geuleton le comte reçut une missive du gouvernement espagnol lui intimant de ne pas quitter Québec.

Il restera en fonctions jusqu'à nouvel ordre pour la plus grande gloire des lettres canadiennes.

Le *World* de New York dit :

"Le suicide du président de la confédération suisse, M. F. Anderwert, offre un nouvel et remarquable exemple de la folie de vouloir persuader à un homme carré de se mettre dans un trou rond. Il démontre aussi sans doute l'incapacité morale et montale des Européens pour les nobles jeux de la politique. La singulière idée, qu'un homme se suicidant parce qu'il a été élu président par une majorité relativement faible : Dieu bénisse l'âme naïve de ce Suisse ! Voyez le président Hayes qui n'avait pas de majorité du tout ! Loin de se tuer il a pris la place, il a bien dormi et il est devenu gras. Peu M. Anderwert avait évidemment manqué sa vocation."

Ne pourrait-on pas faire les mêmes remarques au sujet de M. Joly lorsqu'il a accepté le pouvoir des mains de M. Letellier de St. Juste, ne se sustentant qu'avec la voix prépondérante de l'Orateur Turcotte ?

M. Joly a du sang helvétique dans ses veines. Il aurait probablement agi comme M. Anderwert si son sang suisse était resté pur. La seule raison pour laquelle il ne s'est pas suicidé est qu'il a un peu de sang sauvage.

Jamais on n'a entendudiro qu'un Indien ait attenté à ses jours.

### NECROLOGIE.

Une dépêche de Trois-Rivières signée par M. Jos Itondeau nous apprend la mort de son ours. L'animal avait des sympathies très-prononcées en faveur du syndicat, et un propriétaire dans la matinée du 4 courant a jugé à propos de lui mettre un peu de plomb dans la tête. Le défunt qui n'était âgé que de 11 mois, n'avait pas encore effeuillé sa couronne d'innocence. R. I. P. Lot Im Rip !

Les mites gourmames.

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs un tour de magie blanche qui peut être facilement exécuté par un monsieur dans un cercle de dames ou de demoiselles pendant les soirées d'hiver.

C'est un tour des plus amusants qui n'exige pas beaucoup de préparatifs. Avec un peu de dextérité on le fait à tout coup avec succès.

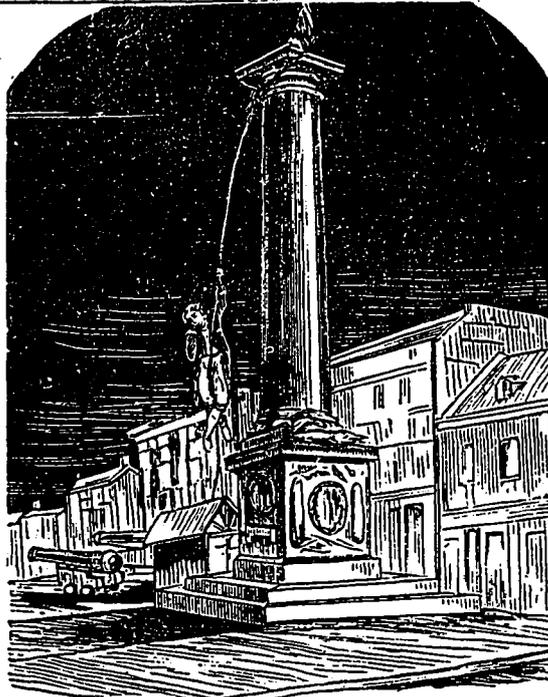
Vous demandez à une dame de la société de vous prêter son manteau en sealskin. Vous le pliez soigneusement et vous lui donnez une forme triangulaire. Il serait convenable que la table carrée, mais une table ronde serait plus commode. Vous sortez de votre poche une fiole étiquetée *Eau de Cologne*, mais contenant un réalité du vitriol. Vous arrosez la fourrure soigneusement avec le contenu de la bouteille. Vous empruntez d'une des personnes présentes une feuille de papier à note, vous choisissez, s'il est possible, du papier rose, quoique l'on se serve quelquefois du blanc. Déchirez le papier par bandes très étroites. Coupez ces bandes par petits morceaux que vous tortillerez de manière à leur donner la forme de mites ou de papillon, à la façon des Japonnais. Placez ensuite ces morceaux de papier sur toutes les taches faites par le vitriol. Vous aurez un confrère placé en arrière d'un écran. Celui-ci à l'aide d'un éventail jetera un courant d'air sur les petits papiers qui s'agiteront et finiront par tomber sur le tapis.

Vous remettrez alors le manteau à sa propriétaire qui le trouvera plein de trous. Ce tour de passe-passe causera une grande hilarité dans l'assemblée surtout parmi les dames présentes qui ne portent pas de manteaux de sealskin.

On nous prie de publier la lettre suivante dont l'original est dans notre bureau :

13 oct. 1878.

Cherrie amie quelque mot pour vous informer de l'état de ma santé qui est très bonne Dieu merci je soite que il en soit au tant de vous, Eléonard et de Désiré et de votre famille ron de bien éterensant à vous communiquer on vie sans avoir de misère a venir a présent et j'espère que nous avons encore de coi nous iverner, 12 cores de farine, un core de lard et 4 cochon engraisser, 65 cores de patates et on a pas finie de les aracher on pense avoir encore 20 cores de patate a racher le pren ten dernier nous avons vendn pour 10 lois, mon marie vous présente ses salue et la famille et tout ceux qui senfermeron de moi. papa ponce de monter la semaine prochain. Ma petite fille a 3 ans j'espère que cest la dernière. la vache mo donne beaucoup douvrage et ensuite les foins et les récolte cette automne nous a vons du fourage pour iverner notre jumon et son petit poulain et notre vache et une petite tor.



SUR LA PLACE JACQUES CARTIER.

NELSON. ( descendant de son monument ) Est-elle bonne, la corporation ! d'avoir érigé cette cabane au pied de mon monument, entre deux gros canons russes pour la défendre. Il y a assez longtemps que je patiente. Nous allons étrenner ça. Pas de danger d'y rencontrer des habitants, les canons vont les effrayer !

Il faut travailler tou sans perdre de ten on paid tout si chorro la farine cest vendu 7 piestre le core, et 19 piestre le lor, l'indienne la moïn cher a la piesso 9 sous tou a son pris. Je termine en vous soïtant une bonne santé.

LA CULOTTE A L'ENVERS.

Ne pouvant pas s'entendre avec sa culottière, M. Pochon a pensé qu'on s'entendrait mieux devant la justice, et, on cela, il s'est trompé. Mais qui a bien pu lui conseiller de porter une plainte en abus de confiance ? Ce n'est certes même pas ce raccoleur de clients, que les bravos gens appellent "un homme de loi" ce doit être quelque juriconsulte de lo go ou de cabaret; enfin, comme l'affaire vient sur citation directe, et que M. Pochon s'est constitué partie civile, il use de son droit à ses risques et périls, et le Tribunal est tenu d'écouter la plainte; mais s'il est permis d'abuser de ses moments, cet abus a des limites.

Tout d'abord, profond étonnement du magistrat, dès la première réponse de M. Pochon, qui ainsi que nous l'avons dit, s'est constitué partie civile.

M. le Président: Combien demandez-vous de dommages-intérêts ?

M. Pochon: 11 francs !

M. le Président: 11 francs ?... Vous vous exposez à payer les frais d'un procès pour 11 francs: vous n'avez donc pas pris un avocat ?

M. Pochon: Monsieur, mon affaire étant sûre et certaine comme l'eau de roche, c'était pas la peine d'en prendre un.

La Culottière: C'est à croquer de rire.

M. le Président: Taisez-vous (Au plaignant). Si, c'était la peine, car un avocat vous aurait détourné de vous porter partie civile pour 11 francs; même à la lecture de la citation, j'ajoute qu'il vous aurait détourné de faire le procès. Enfin, expliquez-vous !

M. Pochon: Vous allez voir que c'est simple comme de l'eau de roche; v'là l'affaire en un mot: j'ai donné à madame de l'étoffe qui m'a coûté 11 francs pour me faire un pantalon, et elle ne veut pas me le rendre; donc, je demande 11 francs ou mon pantalon.

M. le Président: à la culottière: Pourquoi ne voulez-vous pas lui rendre son pantalon ?

La Culottière: Parce qu'il ne veut pas m'en payer la façon.

M. Pochon: Deux façons qu'elle me demande, pas une.

La Culottière: Du moment que vous le faites retourner.

M. Pochon: Il ne fallait pas le coudre à l'envers.

La Culottière: Je l'avais d'abord cousu à l'endroit; vous m'avez fait défaire.

M. Pochon: Moi ?

La Culottière: Enfin votre neveu me l'a apporté de votre part.

M. Pochon: Alors, réclamez l'autre façon à mon neveu.

M. le Président: Comment votre neveu aurait-il porté ce pantalon pour le retourner, si vous ne l'aviez pas chargé de cette commission ?

M. Pochon: Vous ne comprenez pas bien.

M. le Président: Non.

M. Pochon: Voilà, c'est comme de l'eau de roche: j'achète de l'étoffe pour deux pantalons, un pour moi et l'autre pour mon neveu, et je les donne à faire à madame; elle en fait un à l'envers.

La Culottière: Oui, mais pas le vôtre.

M. Pochon: Non, celui de mon neveu.

M. le Président: Eh bien ! alors si ce n'est pas le vôtre ?

M. Pochon: Ca ne l'était pas d'abord, mais ça l'a été après, vu qu'elle l'a retourné.

M. le Président: Vous le lui avez donc rendu ?

M. Pochon: Moi ? ... non, mon neveu.

M. le Président: C'est son pantalon que votre neveu a rendu ?

M. Pochon: Non, c'est le mien.

M. le Président: Mais puisqu'il était cousu à l'endroit !

M. Pochon: Oui, mais elle l'a mis à l'envers.

M. le Président: Je n'y comprends rien du tout.

La Culottière: Je vais vous expliquer. Le neveu me rapporte le pantalon pour le retourner; je l'ai retourné.

M. le Président: Mais puisqu'il était à l'endroit ?

La Culottière: Oui, c'est vrai.

M. Pochon: C'est là où il fant que madame soit aussi dinde qu'elle est.

M. le Président: Ah ! n'injuriez pas la prévenue.

M. Pochon: Non, mais je vous ai expliqué que c'était le pantalon de mon neveu q u'elle avait fait à l'envers.

M. le Président: Alors, pourquoi a-t-elle retourné le vôtre ?

M. Pochon: Ah ! voilà: Comme ils étaient pareils, mon neveu lui a porté le mien par mégarde, et madame aurait dû voir qu'il était à l'endroit; elle a fait une erreur, elle doit la réparer.

La Culottière: Je l'ai réparée, puisque je l'ai retournée à l'endroit.

M. Pochon: Celui de mon neveu, oui.

La Culottière: Ca fait deux retournages.

M. Pochon: Fallait pas retourner le mien.

La Culottière: J'ai cru que vous le vouliez comme ça.

M. Pochon: A l'envers !... Comme le roi Dagobert ?

M. le Président: En voilà assez; il n'y a pas d'abus de confiance; c'est une discussion de utitice de paix et non une affaire correctionnelle.

M. Pochon a donc perdu ce procès à l'envers qu'il lui faudra remettre à l'endroit.

COUACS.

Un couple très-disproportionné d'âge réveillonnait dans un hôtel de voyageurs à Versailles.

Bref, au moment le plus intéressant du repas, Lui, pris de douleurs, sonna le garçon et se fit conduire dans sa chambre, après avoir demandé un cataplasme de farine de lin, dont il avait l'habitude dans ces sortes d'indispositions.

Pour charmer sa solitude, Elle demanda une omelette aux truffes.

Comment le garçon, légèrement assoupi, comprit-il ces deux ordres ?

Le fait est qu'uno demi-heure plus tard un tapage infernal révoillait les nombreux voyageurs de l'hôtel. On se dirigea vers la chambre d'où partaient les cris, et le premier qui parvint à ouvrir la porte reçut en pleine figure un objet chaud et gluant. Furieux, il s'empressa de rejeter l'objet au hasard loin de lui. Le projectile brûlant alla se placer sur la face du garçon, qui se mit à crier: "Au feu!"

Pendant ce temps, lui s'était habillé, et, malgré des douleurs fort vives, redescendait dans la salle à manger, où sa compagne allait porter sa cuiller dans... un cataplasme de farine de lin.

La lumière se fit comme par enchantement. Le garçon avait appliqué sur le ventre du monsieur une omelette aux truffes.

Do là le tumulte!

**AGENCE DE QUEBEC.**

M. F. Bêland No. 264 rue St. Jean est notre seul agent autorisé à Québec.

On demande à Québec 30 garçons pour vendre le *Vrai Canard* No. 264 rue St. Jean Québec.

**BULLY! BULLY!**—Yes, sirce, Bully for Arcand of the Volunteers' House, corner of Craig and St. Constant Street, opposite the Drill Shed. Arcand cannot be beaten for his ales and hot drinks. Arcand is a chip of the old block and he must stand the foremost in his trade. There is not a man in Montreal who ever complained of Arcand's liquors. Give him a call and you will be sure to return there. Every thing in his saloon is first class O. K. A. 1.

**ON DEMANDE** 50 petits garçons pour vendre le *Vrai Canard* dans les rues de Montréal. Des enfants actifs peuvent facilement gagner \$1.50 par jour.

**LA PALME.**—E. Burgess est prêt à parier £100 avec n'importe quel hôtelier de Montréal qu'il sert continuellement à ses pratiques la meilleure bière de Montréal. Ce pari tient bon depuis le jour de l'an jusqu'au 31 décembre. Burgess est en face du Palais de Justice, No. 170 rue Notre-Dame.

**CAFETIERE MAGIQUE.**—En passant sur la rue Notre-Dame, n'oubliez pas d'aller voir la plus grande curiosité du jour chez Francis Larin, au restaurant de la Princesse Louise. C'est une cafetière importée d'Angleterre, unique dans son genre au Canada. Le moka le plus pur bout sous l'action de la vapeur en présence des consommateurs, dans un grand globe d'argent. Rien de plus riche et de plus élégant. Les demi-tasses et les glorias préparés par Larin deviennent les breuvages fashionables à Montréal. La cafetière magique est au coin des rues Notre-Dame et St. Jean-Baptiste, au restaurant de la Princesse Louise.

**MEMENTO.**—Gravez-vous ceci dans la mémoire. Il n'y a qu'une place à Montréal où l'on puisse acheter à bon marché des fourrures de toutes espèces dans les dernières modes. C'est chez Dubuc. Désautels & Cie No 217 rue Notre-Dame

**C. ROBILLARD.**—M. C. Robillard qui a acquis tant de popularité lorsqu'il tenait son restaurant de la rue Craig, a ouvert un nouvel établissement à l'encoignure des rues St. Gabriel et St. Jacques. Il va sans dire que Robillard tient à garder sa bonne réputation en ne servant à ses clients que les vins, liqueurs et cigares de premier choix. Il attend la visite des amis.

**NE PAS FAIRE PATAQUE!**—Pour ne pas faire pataque il faut avoir le coup d'œil sûr. La précision oculaire ne s'obtient qu'avec la pratique sous la direction d'un bon maître. C'est pourquoi il faut aller s'exercer au tir à la carabine, au revolver, dans la populaire salle de tir de A. Bonneville, No. 229 rue Notre-Dame. M. Bonneville est le champion des tireurs de la Puissance.

**LISEZ CECI.**

—:—  
PROFITEZ DU BON MARCHÉ.

**BOISSEAU FRERES**

Importateurs de

**NOUVEAUTÉS**

EN GROS ET EN DETAIL.

237, RUE ST-LAURENT.

1er Prix de Modes à l'Exposition de 1880.

**Vente immédiate et complète**

Il est dans l'intérêt de chacun de connaître que la Maison Boisseau Frères, vend toujours comme par le passé des Marchandises sèches à bon marché. Il y a certainement avantage à aller visiter leur établissement avant que d'acheter ailleurs. Ces Messieurs ne laissent jamais dormir leurs marchandises sur les tablettes; elles sont toujours fraîches et renouvelées deux fois à chaque saison.

Les marchandises sont marquées en chiffres distincts et sont vendues au seul prix.—Personnes ne peut être trompé.—Nous conseillons fortement au public d'aller faire une visite au magasin populaire de

**BOISSEAU FRERES,**  
237 Rue St. Laurent.

**CHANSON NOUVELLE.**

*Cela ne se dit pas "chansonnette" 25c*  
(Chantée avec un immense succès par Madame Jehin Prume.)

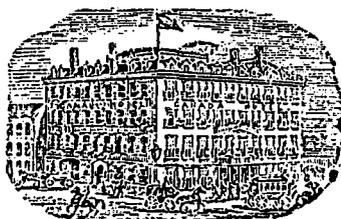
Publiée par

**ERNEST LAVIGNE,**

237, rue Notre-Dame,

Expédiée franco sur réception du prix marqué, (en timbres-postes de 1 ou 3 centimes).

**Hotel du Canada**



**RUE ST. GABRIEL, Montréal.**  
Mmo. SAUCLER, Prop.



**LE GOURMET.**—Quelle est délicieuse cette soupe aux huîtres!!! Je reviendrai ici. C'est la Place des

**SOUPES AUX HUITRES**  
A 15 Cents.

**25 COTE St-LAMBERT**

**C. BEAU, Propriétaire.**

**AU COSMOPOLITAN**

Tenu par

**ISAAC DUROCHER**

No. 19, PLACE D'ARMES.

Spécialité de lunches froids de 10 a. m. à 11 p. m.

- Huîtres en écailles,
- " en soupe,
- " frits,
- Corn Beef froid,
- Sandwichs,
- Galantine,
- Patés au mouton de Joyce,
- Patés aux huîtres.

**AUX MÉNAGES.**—Charles Meunier veut commencer l'année 1881 comme il a fini 1880, c'est-à-dire en donnant une parfaite satisfaction à ses pratiques. Il continuera toujours d'avoir à leur disposition des épiceries de premier choix qu'il vendra à aussi bon marché que possible. Jamais une ménagère ne s'est plainte d'avoir fait ses emplettes chez Chs. Meunier, coin des rues St-Dominique et Vitre. C'est là où l'on trouve le stock le plus complet et le mieux choisi.

**ACCIDENT TERRIBLE.**—Vers dix heures la veille du Jour de l'An le plafond du magasin d'épicerie au coin des rues Versailles et St. Joseph s'est effondré avec fracas sur la tête d'une vingtaine de personnes. M. Jos. B. Giguère a eu l'esprit présent d'étauquer la charpente qui tombait avec les quarts de vin et de bon rum de la Jamaïque qu'il avait vendus pendant la journée. Personne n'a été blessé, mais tout le monde sait que les vins et épiceries sont de première qualité chez Jos. B. Giguère, No. 442 rue St-Joseph.

**AU QUATRE SAISONS**

Cette maison qui a su acquérir sa popularité en vendant ses marchandises à un prix aussi bas que la saine raison puisse le permettre, offre aujourd'hui de nouveaux avantages consistant en BONS de

**L'ASSURANCE FINANCIERE**

donnant aux porteurs une police pour le plein montant de leurs achats.

**AVANT L'INVENTAIRE**

Avant de procéder à son inventaire annuel tout marchand intelligent doit s'il est possible, débarrasser ses rayons de son magasin de toutes les marchandises, qui, par la modicité de leur prix, peuvent trouver un écoulement facile dans le public.

**PENDANT CE MOIS**

On trouvera Au Quatre Saisons, des marchandises marquées avec une réduction de 15 par cent. Cette réduction étant motivée par les exigences du commerce avant l'inventaire.

**LES BONS DE L'ASSURANCE FINANCIERE**

seront donnés en sus de la réduction sus-dite.

Observez que la réduction de 15 par 100 sera donnée que pendant le mois de Janvier.

Rappelez-vous l'adresse :

**AU QUATRE SAISONS**

97, RUE NOTRE-DAME

**J. PERRAULT et Cie.**